



Tribunal du travail francophone de Bruxelles
Place Poelaert, 3 bte 3
1000 Bruxelles

TRIBUNAL DU TRAVAIL FRANCOPHONE DE BRUXELLES	DEMANDE CONJOINTE DE FIXATION (Art. 750 du Code Judiciaire)
R.G. n° : Chambre :	

Partie(s) demanderesse(s) : NOM

Conseil : Nom :
 Adresse :

Partie(s) défenderesse(s) : NOM

Conseil : Nom :
 Adresse :

sollicitent, conformément à l'article 750 du Code Judiciaire, la fixation de l'affaire.

☐ Les avocats soussignés certifient que :

- les conclusions ont été déposées au greffe ;
- les pièces ont été communiquées ;
- la cause est en état d'être plaidée*.

☐ Les avocats s'accordent pour que la convocation leur soit adressée uniquement par courriel sur leur adresse officielle @avocat.be / @advocaat.be*.

SIGNATURE(S) : - pour la partie demanderesse :

--

- pour la partie défenderesse :

--

TRES IMPORTANT :

- durée approximative des plaidoiries :
- partie demanderesse :
 - partie défenderesse :

- période de fixation souhaitée :
- période de fixation **non** souhaitée :

*cocher la case en cas d'accord

<u>Cadre réservé au greffe : formulaire déposé à l'audience</u> de la Chambre du Le Greffier,
